

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2022_3_14

SEANCE DU MERCREDI 08 JUIN 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 08 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 15

Date de convocation du : 03 Juin 2022

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Aménagement de la
voirie Avenue de la
Jordanne - MOE CIT -
Consultation des
Entreprises**

Pouvoirs :

Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame PRADEL Céline, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des crédits ont été inscrits et votés au budget pour l'aménagement de l'Avenue de la Jordanne.

Monsieur le Maire précise qu'étant adhérent au CIT (Cantal Ingénierie et Territoires), celui-ci pourra nous accompagner dans le cadre de ses missions dont celle d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage.

De plus, il semble nécessaire, au vu des tarifs du marché à bon de commande en cours, de décider de lancer une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le recours à l'assistance à Maîtrise d'ouvrage du CIT dans l'élaboration et le suivi du projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour réaliser les travaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'assistance du CIT et à l'opération.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

